



**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le jeudi 10 février 2022 à 11 h 30
Exceptionnellement tenue à huis-clos, par Vidéoconférence**

PRÉSENCES :

Madame la conseillère Virginie Journeau, Conseillère de la ville
Madame la conseillère Lisa Christensen, Conseillère de la ville
Madame la mairesse Caroline Bourgeois, mairesse d'arrondissement
Madame la conseillère Daphney Colin, Conseillère d'arrondissement
Madame la conseillère Marie-Claude Baril, Conseillère d'arrondissement
Monsieur le conseiller Giovanni Rapanà, conseiller de la ville
Madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine, conseillère d'arrondissement

AUTRES PRÉSENCES :

Madame Dany Barbeau, Directrice d'arrondissement
Me Joseph Araj, Secrétaire d'arrondissement

La mairesse d'arrondissement madame Caroline Bourgeois déclare la séance ouverte à 11 h 30.

CA22 30 02 0025

ADOPTION - ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Madame la conseillère Marie-Claude Baril

appuyé par Madame la conseillère Virginie Journeau

et unanimement résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 10 février 2022 tel que soumis.

ADOPTÉ

10.02

PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC

Aucune personne ne s'est inscrite à la période de question.

CA22 30 02 0026

**APPROUVER - NOMINATION - MONSIEUR CHRISTIAN LAUZON - DIRECTEUR PAR INTÉRIM -
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS - À COMPTER - 7 FÉVRIER 2022**

Il est proposé par Madame la conseillère Lisa Christensen

appuyé par Madame la conseillère Virginie Journeau

et unanimement résolu :

D'approuver la nomination de monsieur Christian Lauzon au poste de directeur par intérim à la Direction des travaux publics de l'arrondissement Rivières-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles à compter du 7 février 2022;

D'autoriser la directrice d'arrondissement, madame Dany Barbeau, à signer, pour et au nom de l'arrondissement, tout document afférent à cette nomination, le cas échéant.

ADOPTÉ

50.01 1227254001

CA22 30 02 0027

LEVÉE - SÉANCE

À, 11 h 32,

Il est proposé par Madame la conseillère Daphney Colin

appuyé par Monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

et unanimement résolu :

QUE la présente soit levée.

ADOPTÉ

70.01

Me Joseph Araj
Secrétaire d'arrondissement

Je donne mon assentiment et j'appose ma signature aux résolutions contenues dans ce procès-verbal.

Caroline Bourgeois
Mairesse d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 8 mars 2022.

Caroline Bourgeois
Mairesse d'arrondissement

Me Joseph Araj
Secrétaire d'arrondissement